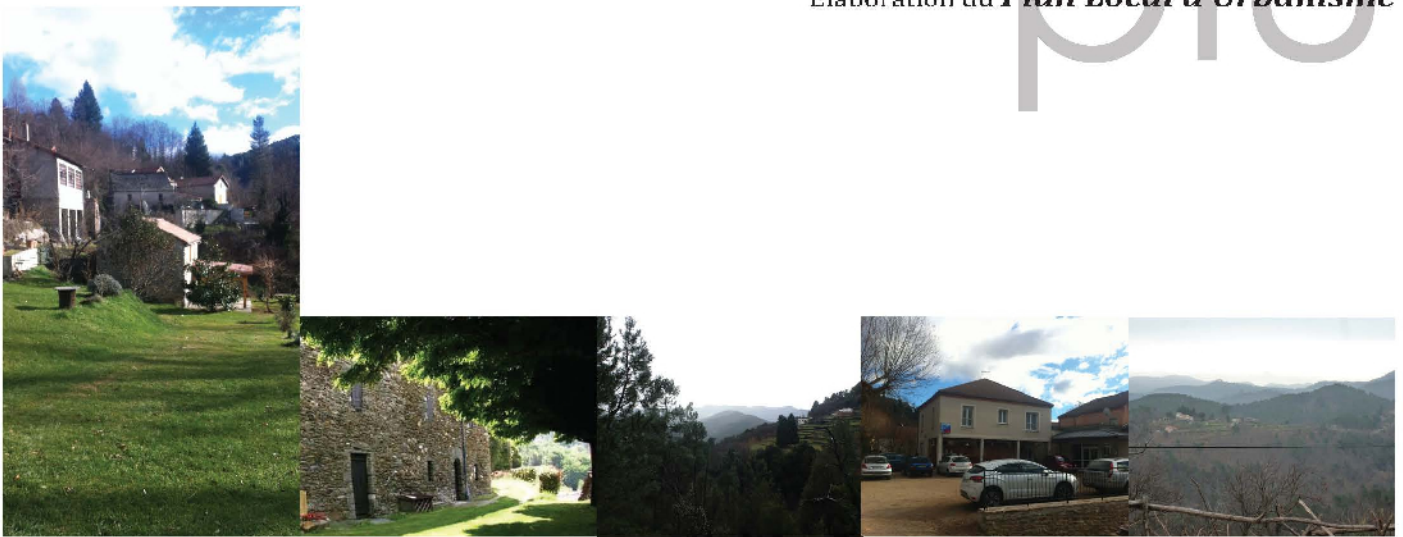




5a2. Plan de Servitudes d'Utilité Publique

Document arrêté le :

SARL Robin & Carboneau > urbanisme & architecture + Y. SPADAFORA > environnement + COPAGE > Analyse agricole



Servitudes d'Utilité Publique

AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

PPR inondation des bassins des Gardons et du Luech en Lozère

PM1 : Plans de prévention des risques naturels prévisibles

Périmètre de protection immédiat

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection éloigné